



Prestation de service « Jeunes »

Dossier de candidature

Dossier à envoyer par mail pour :

le vendredi 10 avril 2020

(date de réception à la Caf du mail)

Nom de la structure :

Période couverte par le projet :

Du .././20.. au .././20..

Préambule

Le gestionnaire s'engage à viser les objectifs, réaliser le plan d'actions, mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet et transmettre régulièrement les éléments d'évaluation de son action.

Le projet proposé par le gestionnaire est validé par le Conseil d'administration de la Caf pour bénéficiaire de la « Ps jeunes ».

Le gestionnaire présente son projet en renseignant les différentes parties de la présente trame :

1. Identification de la structure
2. Diagnostic
3. Description du projet
4. Moyens mobilisés
5. Evaluation du projet

1. Identification de la structure

Nom de la structure :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du gestionnaire :

Nature juridique :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes »

(Maire pour une structure municipale, Président pour une structure associative ou intercommunale) :

Contacts :

Animateur(s) qualifié(s) concerné(s) par la Ps jeunes : Pour chacun des animateurs :

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

Personne référente pour les échanges avec la Caf :



ACTION SOCIALE : UNITE PARTENAIRES

Isabelle ROULANT

Chargée de conseil et développement
en action sociale
03 24 33 86 71
isabelle.roulant@cafcharleville.caf.fr

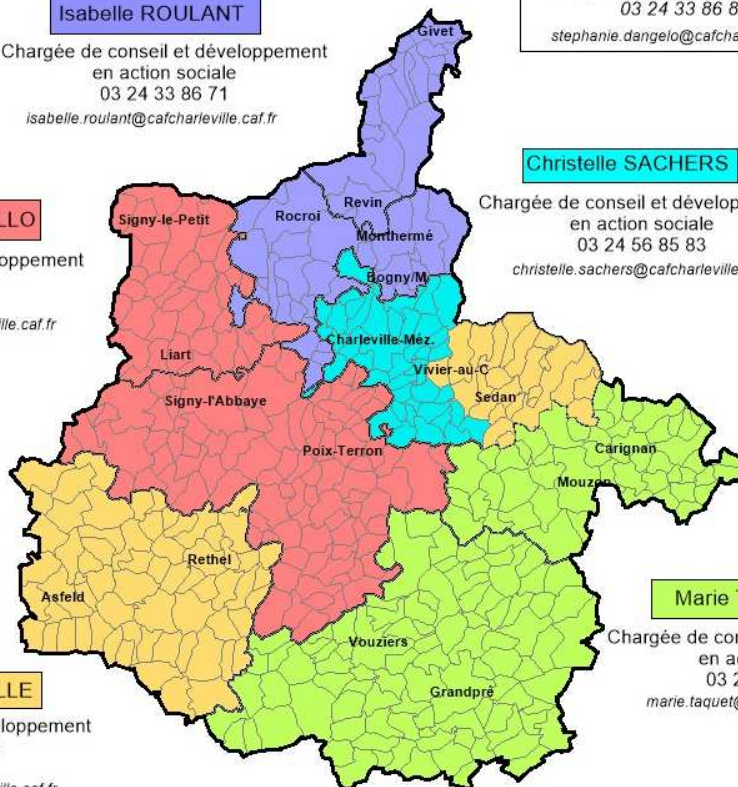
Stéphanie D'ANGELO
Responsable Unité Partenaires
03 24 33 86 82
stephanie.dangelo@cafcharleville.caf.fr

Catherine CAPIELLO

Chargée de conseil et développement
en action sociale
03 24 33 86 64
catherine.capiello@cafcharleville.caf.fr

Christelle SACHERS

Chargée de conseil et développement
en action sociale
03 24 56 85 83
christelle.sachers@cafcharleville.caf.fr



Marie TAQUET

Chargée de conseil et développement
en action sociale
03 24 56 85 84
marie.taquet@cafcharleville.caf.fr

Marie BOUCHONVILLE

Chargée de conseil et développement
en action sociale
03 24 56 85 63
marie.bouchonville@cafcharleville.caf.fr

2. Diagnostic : présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse

- Objectif : Identifier les besoins, les ressources, les éléments à améliorer...
- Pour cela, présenter, par exemple :
 - l'environnement social et la typologie du public « jeunes » du territoire,
 - l'analyse des besoins et des attentes des jeunes et de leurs familles,
 - l'état des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse (grandes lignes de la politique jeunesse du territoire, instances de pilotage et de coordination, dispositifs et acteurs jeunesse présents...),
 - la structure porteuse du projet « Ps jeunes », notamment ses actions à destination du public 12-25 ans avant la mise en place de ce projet, et les constats qui l'amènent à vouloir poursuivre/faire évoluer son offre
- Décrire la méthodologie utilisée pour recueillir ces différents éléments : par exemple :
 - **S'appuyer sur les diagnostics existant sur le territoire sur le champ de la jeunesse,¹** (lister ces diagnostics),
 - Réactualiser, **si nécessaire**, les données socio-démographiques exploitées dans ces diagnostics existants,
 - Réaliser une réunion de travail au sein de la structure sur l'analyse des besoins et attentes des jeunes et de leurs familles, au regard de l'expérience de l'équipe d'animation (constat de fréquentation, réactions des jeunes et des familles, observations faites par l'équipe, etc.),
 - Compléter **éventuellement** l'exploitation de ces diagnostics, en associant des acteurs locaux (élus et professionnels), des jeunes et des familles.
- Pour les nouvelles structures ou pour les structures existantes n'accueillant pas, jusqu'à présent, de 12-25 ans :
En complément de l'exploitation de diagnostics existants, il est recommandé que des jeunes, voire des parents, soient associés à la réalisation du diagnostic.
- **NB**: Le territoire analysé dans le cadre du diagnostic peut être plus large que le territoire couvert par le projet « Ps jeunes ». Il peut notamment être pertinent de réaliser le diagnostic « Ps jeunes » à l'échelle intercommunale, dans une logique d'articulation avec les diagnostics existants (Ctg, Cej,...).

¹ Par exemple : diagnostics réalisés dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (Sdsf), de la Convention territoriale globale (Ctg), du Contrat enfance et jeunesse (Cej), des Projet éducatif de territoire (Pedt), du Contrat de ville, du Projet social d'un Centre social, ...

3. Description du projet Ps jeunes

3.1 Identification du territoire

Définition précise du territoire couvert par le projet Ps jeunes : *liste exhaustive des quartier(s), commune(s) et/ou intercommunalité(s) concernés :*

3.2 Publics visés

- **Tranche d'âge visée :**

En cas d'accueil de jeunes de plus de 18 ans : Présenter les moyens mis en œuvre pour faciliter les coopérations et les échanges entre les jeunes majeurs et les mineurs accueillis.

- **Typologie du public visé :**

En particulier :

- Répartition filles / garçons
- Typologie du public visé par les actions permettant « d'aller vers » un nouveau public

- **Nombre prévisionnel de jeunes touchés dans le cadre du projet Ps jeunes :**

- Nombre prévisionnel de 12-17 ans :
- Nombre prévisionnel de 18-25 ans :

3.3 Objectifs

Rappel : La Ps jeunes poursuit les objectifs opérationnels suivants :

1. Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
2. Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;
3. Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...) ;
4. Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.

NB : Pour les projets « Ps jeunes » portés par une structure ayant d'autres activités (ex : Centre social, Espace de vie sociale, Mjc), mettre en évidence l'articulation avec les objectifs du projet global de la structure, et ce que le projet « Ps jeunes » apporte de supplémentaire.

A partir des conclusions du diagnostic, renseigner le tableau suivant :

Constats ayant amené à la définition du projet (Cf. Diagnostic ci-dessus)	Objectifs définis par la structure afin de répondre à ces constats	Objectifs opérationnels nationaux du dispositif « Ps jeunes » (cf. « Rappel » ci-dessus) correspondant aux objectifs définis par la structure ²	Indicateurs d'évaluation permettant de déterminer si les objectifs définis par la structure ont été atteints

NB : Le projet défini par la structure doit poursuivre l'ensemble des quatre objectifs opérationnels nationaux du dispositif « Ps jeunes ».

² Rattacher chaque objectif défini par la structure à un ou plusieurs objectifs nationaux.

3.4 Plan d'actions

Rappel du cahier des charges de la « Ps jeunes » :

« Les activités décrites dans le projet Ps jeunes doivent rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets. Pour ce faire, ces actions doivent poursuivre à minima les objectifs éducatifs suivants :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes ;
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes ;
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations ;
- Accompagner l'autonomisation des jeunes ;
- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation ;
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes. »

Décrire clairement les modalités d'intervention permettant de rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Mettre en évidence les démarches permettant « d'aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs », ...

NB : Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

3.5 Modalités de mise en œuvre du projet

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :
 - Décrire les périodes (période scolaire, vacances), jours et horaires de fonctionnement (accueil dans les locaux et actions « hors les murs ») :
- **Modalités d'inscription et tarification :**
 - Renseigner le tableau ci-dessous.
 - Joindre tous documents présentant les modalités d'inscription et de tarification (plaquettes d'information diffusées aux familles, règlement intérieur...).

	OUI/NON	Si oui, préciser :
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?</i>		
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?</i>		
<i>Existe-t-il des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?</i>		
<i>Existe-t-il des temps d'accueil gratuits ?</i>		
<i>Lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes, est-elle modulée en fonction des ressources ?</i>		

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**
 - *Décrire concrètement les modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux.*
 - *Noms et prénoms des animateurs d'ores-et-déjà engagés dans la démarche « Promeneurs du net » :*
 - *Noms et prénoms des animateurs prévoyant de s'engager dans la démarche « Promeneurs du net » avant la fin de la période couverte par le projet « Ps jeunes ».*

- **Modalités de communication sur le projet financé par la Ps jeunes :**
 - *A destination des jeunes :*
 - *A destination des familles :*
 - *A destination des partenaires :*

- **Modalités d'intégration du projet financé par la Ps Jeunes dans le partenariat local :**
 - *Intégration du projet « Ps jeunes » au sein de la politique jeunesse du territoire (participation de la structure aux instances de pilotage et de coordination, articulation avec les dispositifs existants)*
 - *Partenariats mobilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : Lister l'ensemble des partenaires mobilisés en précisant pour chacun la nature du partenariat développé*

- **Modalités d'association des parents**
 - *Décrire les modalités d'association des parents : information des parents sur les projets dans lesquels leurs enfants s'impliquent activement, invitation des parents à des temps de valorisation des projets, organisation de temps spécifiques à destination des parents ou de temps partagés parents-adolescents...*

Si le projet « Ps jeunes » est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps « animation collective famille », les complémentarités et articulations entre le projet « Ps jeunes » et le projet familles doivent être décrites.

4. Moyens mobilisés pour le projet Ps jeunes

4.1 Moyens humains

- **Organigramme :**

- Joindre un organigramme hiérarchique et fonctionnel de l'ensemble de la structure, faisant ressortir la place du secteur jeunes.
- Renseigner le tableau ci-dessous pour chacun des animateurs intervenant dans le projet Ps jeunes :

NOM Prénom	Fonction	Qualifications <i>(diplômes acquis et formations en cours)</i> et formations continues en lien <i>avec les actions du Projet « Ps jeunes »</i>	Expérience professionnelle <i>dans la conduite d'un projet d'animation auprès d'adolescents et de jeunes adultes</i> <i>(préciser la durée de l'expérience professionnelle)</i>	Nb Etp du poste sur l'ensemble de ses missions	Nb Etp dans le cadre du projet PS jeunes (1)

(1) Cf. missions du référentiel de compétences Ps jeunes :

- accueillir et mobiliser les jeunes ;
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets ;
- contribuer au développement d'une dynamique partenariale locale autour de la jeunesse.

- Joindre une fiche de poste nominative et un curriculum vitae pour chacun des professionnels mentionnés dans le tableau ci-dessus.

NB : Mettre en évidence les évolutions par rapport aux actions portées avant la mise en place de la Ps jeunes

- **Plan de formation :**

Détailler les formations (qualifiantes et non-qualifiantes) en lien avec le projet « Ps jeunes » prévues sur la période couverte par ce projet.

4.2 Moyens matériels

- **Locaux :**

- *Décrire les principaux locaux d'accueil utilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : implantation géographique, aménagements intérieurs, équipements mis à disposition des jeunes.*

- *Lister les différents locaux et sites utilisés lors des actions « hors les murs » et des actions itinérantes*

- **Autres moyens matériels :** *équipement numérique, véhicules utilisés pour les actions hors les murs, matériel d'activité...*

4.3 Budget du projet

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	€	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	€
Prestations de services			
Achats matières et de fournitures			
Autres fournitures			
		74- Subventions d'exploitation (2)	€
61 - Services extérieurs	€	État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	€
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
		Établissements publics d'État (préciser) :	
		Région(s) :	
		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs	€	Intercommunalité (EPCI) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Commune(s) :	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes			
		Fonds européens :	
64- Charges de personnel	€		
Rémunération des personnels,		Aides privées	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Ressources non utilisées d'exercices antérieurs	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	€		
TOTAL GENERAL DES CHARGES	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	€
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature (3)	€
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	€

5. Evaluation du projet Ps Jeunes

L'évaluation du projet (atteinte de ses objectifs, mesure de ses effets...) est à réaliser en fin de projet, mais doit être suivie tout au long de la mise en œuvre de celui-ci. Elle recouvre :

- le renseignement d'indicateurs nationaux, identiques pour tous les projets ;
- une méthode d'évaluation propre à votre projet définis en fonction de vos objectifs propres.

5.1 Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »

Ces indicateurs ont été pensés au regard des objectifs nationaux de la prestation de service. Toutes les structures bénéficiaires de la Ps jeunes devront y répondre, afin de pouvoir évaluer à l'échelle nationale l'atteinte des objectifs.

- **Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes**
 - ***Nombre de jeunes accompagnés :***
_____ jeunes
 - ***Nombre de projets de jeunes accompagnés par la structure sur l'année (projets émanant d'une proposition faite par les jeunes, conçus et mis en œuvre par eux, avec l'appui d'un professionnel encadrant) :***
_____ projets
- **Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat**
 - ***Nombre de partenariats développés en lien avec le projet « Ps jeunes » :***
_____ partenariats
Lister les nouveaux partenariats :
 - ***Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale :***
Oui / Non
Préciser l'instance concernée :

- **Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse**

- ***Ancienneté dans la structure des animateurs Ps jeunes³ :***

- Date d'arrivée animateur PS Jeunes 1 : MM/AAAA
- Date d'arrivée animateur PS Jeunes 2 : MM/AAAA

- ***Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année :***

_____ animateurs jeunesse

- **Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure**

- ***Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux :***

_____ actions ou activités

³ Animateurs pris en compte dans le calcul de la Ps jeunes.

5.2 Évaluation du projet « Ps jeunes » de la structure

- **Suivi des indicateurs d'évaluation définis par la structure**

Dans le cadre de l'élaboration du projet « Ps jeunes », le gestionnaire définit ses propres indicateurs d'évaluation, permettant de déterminer si les objectifs du projet « Ps jeunes » ont été atteints.

Pour chacun de ces indicateurs, détailler ci-dessous les données constatées pour chaque année de mise en œuvre

Exemple :

Une structure engagée dans la PS jeunes s'est fixé deux objectifs particuliers, en lien avec son contexte local :

- **Objectif A** : Toucher davantage les adolescentes du territoire ;
- **Objectif B** : Diversifier les centres d'intérêts des jeunes fréquentant la structure (aujourd'hui principalement centrés sur les jeux vidéo en réseau).

Ces objectifs viennent s'ajouter aux objectifs plus généraux de la PS jeunes, définis à l'échelle nationale. Ces objectifs sont repris dans la partie 4.1 et font l'objet d'indicateurs dédiés.

Cette structure doit déterminer pour chaque objectif fixé un ou deux indicateurs qui permettront de donner une indication sur l'atteinte de chaque objectif. Dans notre exemple, cela peut être par exemple :

- **Indicateurs « Objectif A » :**
 - ✓ Nouvelles actions ou démarches pour aller vers les filles du territoire
 - ✓ Evolution de la part de filles fréquentant la structure pour les projets jeunes
- **Indicateur « Objectif B » :**
 - ✓ Évolution de la part de projets jeunes dans les champs de la solidarité, de la culture, du sport...